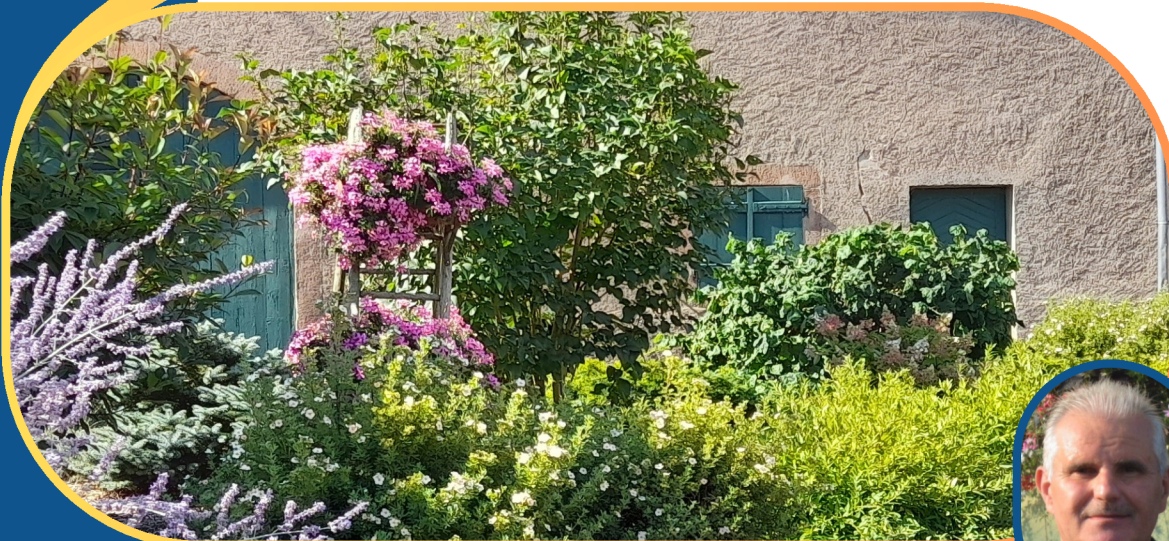




SOMMAIRE

Page 2
Les finances

Pages 3 à 6
Le cadre de vie

Page 7 à 9
Le coin des associations

Page 10
**Sécurité routière /
Nos citoyens à
l'honneur**

Page 11
Les entreprises

Page 12
Le Conseil Municipal

Horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie :
lundi 14h - 17h
mardi 9h - 12h
jeudi 15h - 18h

Permanence du maire :
jeudi 16h - 18h ou sur RDV

Permanence des adjoints :
uniquement sur RDV le
samedi de 10h à 12h

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Thanvillé,

Réélus avec près de 60% des suffrages, mon équipe et moi-même mesurons pleinement l'honneur que vous nous avez accordé. Ce résultat, obtenu dans le cadre d'un scrutin pluraliste, nous touche profondément et nous engage à poursuivre avec responsabilité et détermination le travail entrepris au service de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des électrices et des électeurs qui ont pris part à cette élection. Par votre participation, vous avez affirmé votre attachement à notre démocratie locale ainsi qu'à l'avenir de Thanvillé.

J'aborde ce nouveau mandat avec humilité et détermination. Je serai, comme je l'ai toujours été, le maire de toutes et de tous. L'intérêt général continuera de guider chacune de nos décisions, avec une attention constante portée à la préservation de notre cadre de vie.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivrons notre action avec sérieux et exigence, afin de faire vivre pleinement notre village et de préparer son avenir dans le respect de son identité.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance.

Avec tout mon dévouement,
Patrick Buhl

Dans sa séance du 21 avril 2026, le conseil municipal a validé l'affectation du résultat 2025 et a voté à l'unanimité le budget primitif 2026.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	120 346.31 €	320 597.37 €
DÉPENSES	129 260.04 €	247 879.87 €
RÉSULTAT	-8 913.73 €	72 717.50 €
RÉSULTAT REPORTE	-29 428.68 €	225 624.46 €
Part affectée à l'investissement		- 82 597.68 €
RÉSULTAT CUMULE	-38 342.41 €	215 744.28€
RÉSULTAT GLOBAL	177 401.87 €	

Après avoir délibéré, il a également adopté le budget primitif 2026 qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement : 460 880.20 €

Section d'Investissement : 261 115.33 €

TAUX D'IMPOSITION

Comme en 2025, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2026.

Le conseil municipal a décidé d'allouer les subventions de fonctionnement ci-dessous :

L'ASPERULE (1€/habitant)	638€
SESMA Grasberg (entretien du cimetière militaire)	400€
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU VAL DE VILLÉ	100€

INVESTISSEMENTS PRÉVUS 2026	SUBVENTIONS	COÛT TOTAL
Réfection des vitraux à l'église + grillage	50% conseil de fabrique	11 350 €
Cimetière (ossuaire + jardin du souvenir)	/	4 000 €
Réseaux (fibre)	/	25 000 €
Remplacement ordinateur secrétariat	/	3 000 €
Remplacement brise soleil secrétariat	/	2 000 €

Aire de jeux

Début mars 75 arbres et arbustes ont été plantés au niveau de l'aire de jeux afin d'y apporter d'avantage d'ombre dans les années à venir.

Le financement de cette opération a été pris en charge à 80% dans le cadre de la trame verte et bleue. Le reste à charge pour la commune est d'environ 1000 euros.



La plantation a été effectuée par des membres du conseil municipal. A ce jour la reprise des plantations est de 100%.

Aire de repos



À la suite de l'aménagement de l'aire de co-voiturage, les bancs ont été installés sur une parcelle communale à l'arrière de l'école.

Dix arbres de différentes essences ont été plantés dans le cadre des mesures compensatoires de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

La mise en place des dalles en béton, l'installation des bancs ainsi que la fourniture et la plantation des arbres ont été entièrement financés par la CEA.

La commune a mis le terrain à disposition et une convention sera prochainement signée.

Cet espace est déjà très fréquenté et le sera encore d'avantage lorsque les arbres apporteront de l'ombre. Il sera également mis à disposition des élèves de l'école.

L'objectif est de créer un petit arboretum, accompagné de panneaux descriptifs présentant les différentes essences d'arbres présentes sur le site.

Marché aux puces



Notre marché aux puces 2026 a été un succès.

La météo était avec nous, c'est la première année que le nombre d'exposants était aussi important et les visiteurs étaient ravis de pouvoir déambuler au milieu des stands où bon nombre de personnes ont trouvé leur bonheur.

L'animation a été assurée par notre animateur musical local (Armand BAUER) qui nous a remis du baume au cœur à l'heure du déjeuner. Nous remercions également les associations ALCS, AOC et CRÉONS qui se sont chargées de la restauration.

Espérons que l'édition 2027 se fera également sous le soleil ! La date vous sera communiquée dans le bulletin municipal de décembre.

Repair Café

Le dernier Repair Café organisé dans notre commune le 25 avril 2026 a rencontré un beau succès. Grâce à l'implication des bénévoles réparateurs et à la participation des habitants, près d'une quarantaine d'objets ont pu retrouver une seconde vie.



Au delà des réparations réalisées, cette journée a également été l'occasion de favoriser les échanges entre habitants, de partager des connaissances et sensibiliser à la réduction des déchets.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur disponibilité, leur savoir-faire, ainsi que tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation conviviale et utile.

Journée plantation

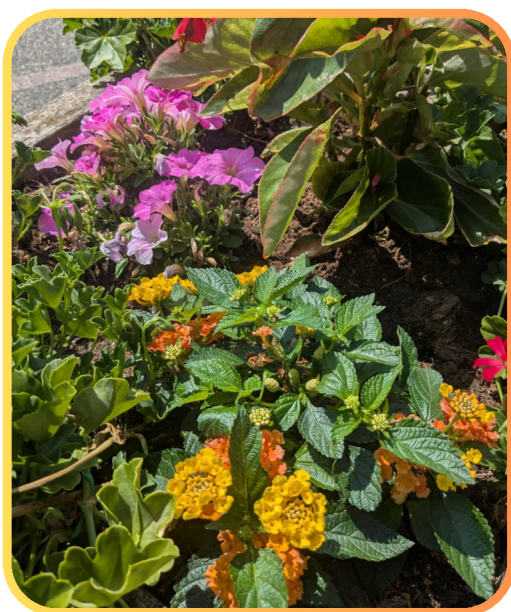


La commande groupée de fleurs et de terreaux a été un véritable succès.

En effet près de 4000 plantes et 200 sacs de terreaux avaient été commandés à des tarifs très avantageux. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée. Ce rendez-vous reste toujours un agréable moment de convivialité que la commune apprécie d'organiser.

Fleurissement

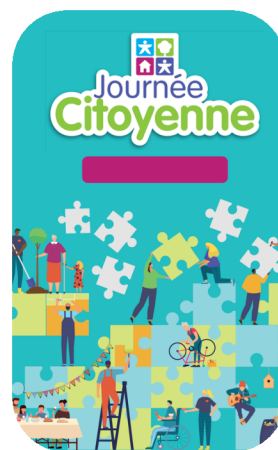
Cette année, le jury de Neubois viendra **le 6 août** afin de sillonner les rues de notre village et décerner des prix aux plus beaux fleurissements.



Journée citoyenne

La commune de Thanvillé invite l'ensemble des habitants à participer à la Journée Citoyenne qui se déroulera le **samedi 26 septembre 2026**.

Cette journée est l'occasion de se retrouver dans un esprit de convivialité et de solidarité afin de réaliser ensemble différents travaux pour l'embellissement et l'amélioration de notre village.



Pour participer, merci de vous inscrire au secrétariat de mairie avant le **18 septembre 2026**.

Bourse aux livres

Venez nombreux les **16, 17 et 18 octobre 2026**, à la **mairie de Saint-Pierre-Bois**, découvrir ou acquérir des ouvrages pour tous les goûts. Une belle occasion de faire vivre les livres et partager un moment agréable ensemble. Un grand bravo aux bénévoles et participants qui contribuent à l'organisation de cette bourse aux livres.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Pierre-Bois ou **maite.wach@orange.fr**

Repas des Aînés

La municipalité de Thanvillé a le plaisir d'inviter les aînés de la commune au traditionnel Repas des Aînés qui se tiendra le **samedi 5 décembre 2026**.

Ce moment convivial est l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un agréable repas dans une ambiance chaleureuse et festive.

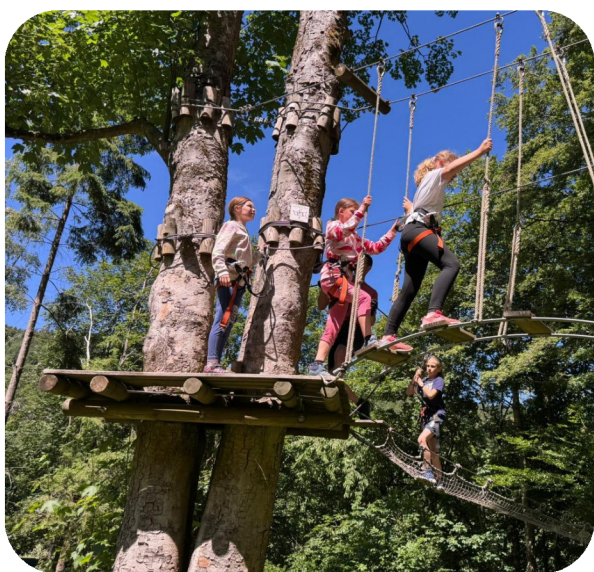




Association Créons!

L'association a terminé l'année scolaire dans la bonne humeur avec la traditionnelle fête des enfants. La météo était avec nous et la soirée fut une réussite. Des jeux pour les enfants étaient proposés ainsi qu'une petite restauration. Merci à tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de ce moment.

A peine remis de cette soirée, les CM2 ont profité d'une sortie «accrobranche» le lendemain afin de profiter des dernières journées ensemble avant leur départ pour le collège.



Plus tôt dans l'année, les enfants ont pu participer au défilé de carnaval, et des ateliers créatifs leur ont également été proposés.

Comme chaque année, l'association a également pris part au marché aux puces.

Bonnes vacances à tous les enfants, nous vous donnons RDV à la rentrée

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et aux nouveaux venus!

Si vous souhaitez rejoindre l'association:
creons67220@gmail.com



A L'OMBRE DU CHÂTEAU

Jardin Lilaveronica

Ouverture tous les dimanches mercredis et jours fériés de 14h à 18h jusqu'à fin octobre.

Visite guidée du château : dimanche mercredi et jours fériés à 16h jusqu'à fin août.

Visite guidée ludique du château les mercredis : se renseigner auprès de l'AOC.



Pour la fête nationale le 14 juillet le jardin sera exceptionnellement ouvert de 14h à 21h.

Dès 18h, soirée tartes flambées, ambiance musicale animée par les Joyeux Steigeois.

Venez nombreux!

**Journée du Patrimoine:
19 et 20 septembre 2026**



Les Joyeux Bransleurs

Tirant son nom du Bransle, danse incontournable du XVI^e siècle, l'association "Les Joyeux Bransleurs" a pour objectif de promouvoir et diffuser les danses historiques médiévales et de la Renaissance accompagnées de musique, d'us, de coutumes et de savoir-faire. Et ce à travers la transmission et le partage du savoir et des compétences, basés sur un travail de recherches historiques et de recontextualisation.

L'association se base sur des sources historiques et des propositions chorégraphiques cohérentes pour alimenter le répertoire, qui compte une 60^e de danses, allant du XI^e au XVI^e siècle. Les membres revêtent ensuite leurs plus beaux costumes, pour animer des événements lors desquelles sont proposées démonstrations et/ou initiations. Les danseurs sont accompagnés soit par des musiciens de l'association, soit par des groupes de musiciens professionnels.



Dans une démarche de transmission sont également organisés stages, ateliers publics ou privés, et interventions en milieu scolaire et universitaire.

Les "Joyeux Bransleurs" ont commencé leur activité en 2016 avant de grandir peu à peu, et sont devenus Thanvillois depuis 2025.

lesjoyeuxbransleurs@gmail.com
David SIEGEL Président

ASSOCIATION LOISIRS
CULTURE ET SPORTS

A.L.C.S.

L'ALCS Thanvillé

Une association dynamique

Avec ses **180 membres** répartis au sein de huit sections, l'ALCS Thanvillé propose de nombreuses activités adaptées à tous, dans une ambiance conviviale. Nous adressons nos sincères remerciements aux animateurs et responsables de section pour leur engagement tout au long de l'année.

Après la pause estivale, les activités reprendront début septembre. Un tableau récapitulatif sera disponible sur le site internet de la commune et sur l'application IntraMuros.

En avril, l'ALCS a participé au Marché aux Puces organisé par la commune. Cette manifestation, qui a rencontré une belle fréquentation, a permis de partager un agréable moment de convivialité avec les habitants. Une expérience réussie qui mérite d'être renouvelée.

La prochaine **Assemblée Générale** de l'ALCS se tiendra le **20 novembre 2026**.



Une saison exceptionnelle pour la section échecs de l'ALCS Thanvillé !

La saison 2025-2026 restera gravée dans les mémoires tant les performances de nos joueurs, pour la plupart adolescents, ont été remarquables.

En février, trois jeunes du club – Léonie, Louis et Oryon – se sont qualifiés pour les championnats d'Alsace à Issenheim. Léonie y a réalisé un parcours exceptionnel en devenant **championne d'Alsace**, se qualifiant ainsi pour les Championnats de France Jeunes à Albi. Elle y a brillamment représenté les couleurs de Thanvillé en terminant avec 5 points sur 9 et en se classant parmi les meilleures joueuses françaises de sa catégorie.



Léonie, championne d'Alsace, au championnat de France des Jeunes à Albi, dans la catégorie U16f



De gauche à droite : Joachim, Samuel, Loan, Léonie, Antoine et le coach Manu !

L'équipe engagée en Coupe JC Loubatière a également réalisé un parcours historique. Après avoir franchi les premiers tours sans défaite, elle s'est qualifiée pour la finale nationale des 27 et 28 juin à Arras, où elle a décroché une remarquable **4^e place nationale** face aux côtés de clubs issus de grandes villes françaises. Un résultat exceptionnel qui constitue l'un des plus grands exploits de l'histoire du club.

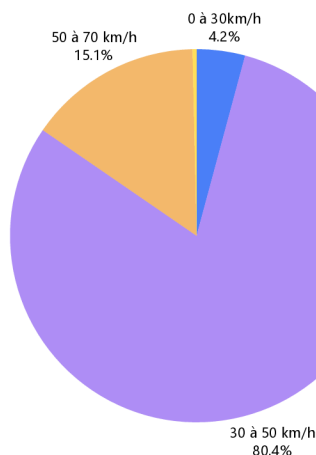


Equipe de Thanvillé décroche la 4ème place en finale de la coupe JCL à Arras les 27 et 28 juin



Cette saison exceptionnelle démontre que la passion, le travail et la convivialité qui animent la section échecs de l'ALCS Thanvillé permettent à notre petit club de rayonner bien au-delà de notre commune. Une magnifique récompense pour les joueurs, les bénévoles et tous les supporters du club.

Radar Pédagogique



Nombre de véhicules estimés	64519
Nombre de véhicules > 50 km/h	9947,89047619048
Nombre de véhicules estimés par jour	1574
Vitesse moyenne	43 km/h
Vitesse maximale	122 km/h
V30	39 km/h
V50	43 km/h
V85	50 km/h

Définitions V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 39 km/h
V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 43 km/h
V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h

Conclusion

On s'aperçoit que 15,42 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau de signalisation. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,35 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Nos citoyens à l'honneur

La commune est heureuse de mettre à l'honneur Gaël Dollé, de Thanvillé, et Matteo KANDEL, de Saint-Pierre-Bois, qui viennent d'obtenir avec succès leur brevet de Jeune Sapeur-Pompier après quatre années de formation au sein de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la caserne de Villé.

Cette formation exigeante leur a permis d'acquérir de nombreuses connaissances techniques, mais aussi des valeurs essentielles telles que le sens de l'engagement, la solidarité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Nous leur souhaitons une pleine réussite pour la suite de leur parcours et espérons que leur exemple donnera à d'autres jeunes l'envie de s'engager au service des autres.



Schenker Stores France : Une entreprise dynamique au cœur de Thanvillé

Implantée à Thanvillé depuis plusieurs années, l'entreprise Schenker Stores s'impose aujourd'hui comme un acteur industriel majeur du territoire. Spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions de protection solaire, notamment les stores bannes, stores toiles verticaux extérieurs, la société poursuit son développement avec constance et ambition.

Avec un effectif proche de 200 collaborateurs, Schenker Stores contribue activement à la vitalité économique locale et au maintien de l'emploi dans la vallée. L'entreprise s'appuie sur des savoir-faire techniques reconnus et une culture industrielle exigeante, tournée vers la qualité et l'innovation.

Au cours des cinq dernières années, Schenker Stores a connu une progression significative de son activité. Cette croissance témoigne d'un marché porteur, mais aussi de la capacité de l'entreprise à répondre aux attentes de ses clients en matière de performance technique, d'esthétique et de services.

Cette dynamique positive renforce le positionnement de Schenker Stores dans son secteur et conforte son rôle de partenaire industriel solide.



Un projet d'agrandissement structurant

Afin d'accompagner cette évolution, un **projet d'extension de l'usine de plus de 500 m²** est en cours. Ce nouvel espace permettra d'optimiser les flux de production, d'améliorer les conditions de travail des équipes et de soutenir les augmentations de volumes.

La mise en service de cette extension est prévue pour **début janvier 2027**. Il s'agit d'une étape importante dans le développement de l'entreprise, qui affirme ainsi son ancrage durable à Thanvillé.



Un acteur engagé dans la vallée

Au-delà de ses performances économiques, Schenker Stores reste attachée à son environnement local.

En développant l'emploi, en investissant dans ses infrastructures et en valorisant les compétences, l'entreprise participe activement à l'attractivité et au dynamisme de la commune

Le nouveau conseil municipal



De gauche à droite :

1er rangée : **Nadine DOLLE, Sébastien ACHERE, Valérie PICHONNIER**

2ème rangée : **Xavier GARRE - 1er adjoint, Jan WOUTERS, Michael DOLLE, Armand BAUER - 3ème adjoint, Maryline KOHLER, Patrick BUHL - Maire, Thierry IDOUX, Delphine BECK - 2ème adjointe, Nadia BAEHR, Stéphanie SCHAAL, Delphine LHOMER.**

Absent sur la photo : **Hubert JAEGER**

Les commissions communale

Les commissions suivantes sont ouvertes à tout citoyen de Thanvillé. Elles se réuniront à partir du mois de septembre.

Pour y participer vous pouvez nous contacter au **03.88.85.62.66** ou par mail à **mairie@thanville.fr**

Liste des commissions :

- Finances
- Bâtiments / Cimetière / Urbanisme / Voirie / Réseaux / Assainissement
- Ecole / Périscolaire
- Patrimoine / Environnement / Fleurissement
- Communication / Animation / Personnes âgées.



Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur notre site internet

www.thanville.fr
dans la rubrique
"actu"